

(N° 7.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1877-1878.

Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1878.

(Voir les Nos 92 et 195 de la Chambre des Représentants, session de 1876-1877.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1878, est fixé à la somme de un million cent vingt-six mille francs (1,126,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 22 novembre 1877.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) THIBAUT.*

*Les Secrétaires,
(Signé) L. VISART.
REYNAERT.*

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1878.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	NON-VALEURS.			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière.	425,000 »	»	599,000 »
2	— — — — — personnelle	185,000 »	»	
3	— sur le droit de patente	75,000 »	»	
4	— sur les redevances des mines	10,000 »	»	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	4,000 »	»	
	CHAPITRE II.			
	REMBOURSEMENTS.			
6	Contributions directes, douanes et accises. — Resti- tutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers	150,000 »	»	727,000 »
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	540,000 »	»	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dé- nommées au présent Budget. — Remboursements divers	1,000 »	»	
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	1,000 »	»	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux	25,000 »	»	
11	Déficit des divers comptes de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000 »	»	
	TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS . . fr.	1,126,000 »	»	1,126,000 »